

Ngounié/Sessions budgétaires des Conseils départementaux de la Louétsi-Wano à Lébamba...

## Le budget primitif adopté à 100 574 871 de francs CFA



Les conseillers siégeant en session...



... avant d'adopter, par acclamation, le budget de l'exercice 2016.

F.M.MOMBO  
Lébamba/Gabon

**RÉUNIS** en session ordinaire, vendredi dernier, dans la salle de réunions du Conseil départemental, l'ensemble des Conseillers départementaux de la Louetsi-Wano a adopté, par acclamation, le projet de budget de l'exercice 2016. Celui-ci connaît une légère hausse, passant de

89 000 000 de francs en 2015 à 100 574 871 francs cette année. C'était en présence du préfet Yves Yassima, et des invités. Cette légère hausse récompense les efforts du bureau de l'institution qui avait élaboré une stratégie de recouvrement soumise à l'ensemble du conseil. Ce dernier l'avait validé lors de la dernière session. En raison du contexte

économique du pays, ce budget est essentiellement consacré à la fonctionnement, l'investissement n'ayant pas eu de financement. Toutefois, en dépit des difficultés liées à l'étroitesse de ce budget, les conseillers départementaux ont envisagé la mise en place d'un plan d'action social au bénéfice des populations rurales, précisément dans les secteurs de la santé et de l'éducation, qui de-

vront bénéficier d'environ 5% de ce budget. Autre innovation cette année : la mise en place d'un fond d'entretien des voiries rurales, notamment l'ensoleillement et le reprofilage des routes départementales. Le Conseil a examiné toutes les rubriques inscrites au budget. Avec l'aide du comptable public, une stratégie de la dépense respectant la nomenclature a été éla-

borée pour une meilleure gestion de la dépense publique. Pour sa part, le conseiller Isidore Toukou Moubedi, par ailleurs, sénateur départemental de la Louetsi-Wano, a félicité le bureau du conseil pour la dextérité avec laquelle il a œuvré pour que le budget connaisse cette hausse, certes minime, mais qui annonce un signal fort d'une gestion équilibrée et rigoureuse.

Aussi, a-t-il encouragé l'équipe dirigeante, avant de l'exhorter à redoubler d'effort pour une gestion encore plus objective. Clôturent les travaux, le président du conseil, Cyprien Mouele Moubele a assuré l'ensemble des conseillers de la détermination et de la bonne volonté de son équipe à mener à bien la mission qui leur a été confiée par les populations louvaines.

... et de l'Ogoulou à Mimongo

## Le budget arrêté à 73 11 082 francs



Une vue des conseillers départementaux.



Le préfet du département de l'Ogoulou, Jérôme Pissibanganga-Vouma (c) ouvrant les travaux du conseil.

C. MABICKA  
Lébamba/Gabon

**LA** session ordinaire du Conseil départemental de l'Ogoulou (Mimongo) s'est tenue, dernièrement, dans la salle de réunion de cette institution. Les travaux étaient présidés par le préfet du département de l'Ogoulou, Jérôme Pissibanganga-Vouma, entouré de tous les conseillers. D'entrée, le président du Conseil départemental, Joseph Matiba, s'est longuement inquiété des difficultés de gestion qui entravent le bon fonctionnement de son institution. En dépit de cette mauvaise passe, a-t-il souligné, celle-

ci fait montre d'une volonté inébranlable, en vue de faire aboutir les projets arrêtés lors des précédentes sessions. Il a attiré l'attention des ses collègues sur la dégradation continue, et ce chaque année, du plafond budgétaire. Ce qui constitue une véritable source d'inquiétude qui ne doit, cependant, pas détourner le conseil de son travail. « *Bien au contraire, nous ne devons pas baisser la garde. Nous devons redoubler d'efforts et de stratégies* », a dit Joseph Matiba. Le préfet, au nom de la tutelle, a rappelé aux conseillers départementaux l'appropriation de l'outil de la décentralisation, « *car, le président de la Répu-*



Les locaux du Conseil départemental de l'Ogoulou.

*blique a rappelé, dernièrement, à Lambaréné, lors de l'assemblée générale de l'Association nationale des maires du Gabon (AMG), sa ferme volonté de faire aboutir la loi sur la décen-*

*tralisation, afin de rendre fortes et efficaces nos collectivités locales* ». Les conseillers ont ensuite examiné le budget primitif de l'exercice en cours. Au terme des débats (parfois

houreux à certains moments), les prévisions budgétaires ont été adoptées à l'unanimité des quatorze conseillers présents (sur un total de vingt-et-un conseillers qui composent le Conseil départemental de l'Ogoulou). La session a ainsi adopté (en recettes et en dépenses) le budget primitif de l'exercice 2016 à la somme de soixante treize millions cent dix mille quatre vingt deux francs Cfa (73 110 082 FCFA). Un budget à la baisse, et le bureau a dit compter sur les moyens roulants pour combler ce gap. Au terme de ces assises, Maurice Ndoh Massande, élu départemental et sénateur de Mimongo a rappelé

que les Conseils départementaux, notamment celui de l'Ogoulou, souffraient d'une gestion catastrophique. Et que dans le cas précis de l'Ogoulou, en raison du manque d'efforts, celui-ci a perdu sa place en 2e catégorie pour se retrouver, aujourd'hui, à la 1ère catégorie. Faute d'avoir pu se maintenir dans sa catégorie de référence par rapport aux recommandations des sessions précédentes, un nouveau système de gestion a été mis en place à l'intérieur du Conseil. Lequel viendra en appui à l'actuel bureau dans le cadre d'une réflexion, en vue de récupérer la catégorie perdue et engranger d'autres réussites.